

## COMMUNE DE ROUSSIEUX

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° DEL 2018\_3\_1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

**Séance du 11 juin 2018**

026-212602866-20180611-DEL201831-DE

Date de convocation : 04/06/18

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2018

L'an deux mille dix huit , le onze juin à 18 heures les membres du conseil municipal régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur GIREN Didier.

Etaient présents : Mmes et MM. VOLLE Christiane, FERRAND Anne-Lise, GIREN Didier, MILLOT Lukas, BONNEVIE Sébastien, JOUVE Gilbert

Etait excusé : M. STERN André

#### **Objet de la délibération : Versement dotation voirie à la CCBDP**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale a compétence en matière de voirie.

Afin de mettre en place un programme de travaux, la commune doit reverser tout ou partie de la dotation forfaitaire de solidarité à orientation voirie qui lui est attribuée en 2018 à la CCBDP.

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré à l'unanimité

- APPROUVE le versement de l'intégralité de la dotation forfaitaire de solidarité à orientation voirie d'un montant de 8 619 € à la CCBDP
- DONNE POUVOIR au maire pour signer les pièces nécessaires à ce versement.

Fait et délibéré à ROUSSIEUX

Le 11 juin 2018

Le Maire,

Didier GIREN